



COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230 (Seine-Maritime)

Conseil Municipal du dimanche 22 mars 2026

DELIBERATION N° 2026/0026

Date de la convocation : 18 mars 2026

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 25

Représenté : 2

Présents : Messieurs et mesdames Véronique CHABRAN, Laurent MARCHESI, Julie DUMANOIR, Bruno CAGNART, Isabelle QUENOUILLE, Mickaël PREVOST, Elise VUILLAMY, Céline HECKMAN, Philippe CHANDOR, Annette MARTIN, Eric LEBAS, Laure SECHON, Charlotte GAY, Arnaud LE COGUIC, Bélanda LERICHE, Alain MARTIN, Nathalie GAMELIN, Olivier MASCRÉ, Guillemette GARRY, Sylvie LAROCHE, Pierre-Alain HIRSCH, Claude HAMEL, Matthieu PLASSCHAERT, Marie-Pierre PADULAZZI, Larbi HACIANE

Absents excusés : Benoît MERCIER procuration à Céline HECKMANN, Benjamin AUBRY procuration à Laurent MARCHESI

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Charlotte GAY

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE :

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2,
Considérant que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN :

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de bulletins : 21

Nombre abstention : 6

Bulletins blancs ou annulés : 00

Suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 14

Ont obtenu : 21

Liste « Véronique CHABRAN » : 21 voix.

La liste «Véronique CHABRAN » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :

Monsieur Laurent MARCHESI

Madame Julie DUMANOIR,

Monsieur Bruno CAGNART,

Madame Isabelle QUENOUILLE,

Mickaël PREVOST.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal,
Charlotte GAY



Le Maire,

Véronique CHABRAN



Transmis en Préfecture : 27 mars 2026

Affichage : 27 mars 2026

